



Le point sur ►►►►►

Le plan ECOPHYTO en Franche-Comté

Un bilan en demi-teinte à mi-parcours

Le Comité Régional d'Orientation et de Suivi (CROS) du plan Ecophyto s'est réuni le 28 janvier 2015 à Besançon. Cette première rencontre de l'année a été l'occasion de présenter le bilan des actions 2014 et recueillir des témoignages d'agriculteurs et d'autres intervenants impliqués dans le plan.

Monsieur Dominique POTIER, député de Meurthe-et-Moselle et rédacteur du rapport « Pesticides et agroécologie – Les champs du possible » a présenté, lors d'un entretien téléphonique, les principaux enseignements des quatre premières années du plan Ecophyto et les grandes orientations qu'il propose pour un plan Ecophyto 2.

Des actions concrètes en région

Si la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en Franche-Comté est en deçà des attentes, M. POTIER relève une bonne dynamique d'ensemble. Il souligne l'engagement fort de la profession, la bonne implication des services de l'Etat et un effort de recherche et développement

Accompagnées par leur ingénieur réseau, 33 exploitations franc-comtoises spécialisées en grandes cultures ou en polyculture élevage participent au réseau national des fermes DEPHY, dont deux exploitations de lycées agricoles. Elles développent des techniques économes en intrants, comme l'allongement de la rotation, les associations de cultures ou le décalage des dates de semis. L'utilisation de ces leviers agronomiques leur permet de diminuer leur IFT, notamment sur les fongicides et les insecticides.

L'agriculture « de conservation » est un des leviers qui permettent de réduire le recours aux pesticides. L'utilisation de couverts végétaux permet de piéger les nitrates, d'améliorer la structure du sol et son activité biologique et de contribuer à réduire la flore adventice. Les traitements à bas volume (30 à 40 l/ha), la suppression des régulateurs de croissance, la réduction des insecticides et des fongicides et l'implantation de cultures associées comme le colza et la lentille, sont autant d'actions possibles pour atteindre cet objectif.

inédit. L'installation d'outils et de dispositifs structurants, tels le Bulletin de Santé du Végétal, le Certiphyto ou encore le réseau des fermes DEPHY, ont contribué à une mise en œuvre effective et diligente du plan. Les résultats encourageants de ces fermes DEPHY montrent qu'une diminution des Indices de Fréquence de Traitements (IFT) est réalisable tout en maintenant la rentabilité et la compétitivité des entreprises agricoles.

Des objectifs difficiles à atteindre par la seule action des agriculteurs

Monsieur Potier propose une étape intermédiaire de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires à - 25% à l'échéance 2020. Selon lui, le cap des - 50% à l'horizon 2025 ne peut en effet être atteint qu'avec une forte évolution des systèmes de culture et une refonte des critères d'attribution des aides de la politique agricole commune. Il replace alors le plan Ecophyto dans le cadre plus large de l'agroécologie et de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt. Cette dernière intègre, dans son article 50, la notion de lutte intégrée dans les objectifs du plan Ecophyto et notamment la promotion des produits de biocontrôle et les préparations naturelles peu préoccupantes.

Il propose enfin une implication de tous les acteurs des filières et un meilleur encrage territorial. Il faut replacer les agriculteurs au cœur de la démarche et améliorer la lisibilité du plan par une simplification de son architecture autour de 6 axes :

- 1 - faire évoluer les pratiques
- 2 - recherche et innovation
- 3 - risques et impacts
- 4 - politiques publiques, territoire et filières
- 5 - jardins et espaces à vocation publique
- 6 - observatoire et communication

Le député POTIER a donné rendez vous aux participants du CROS pour une rencontre au cours du second semestre 2015.

Pour en savoir plus sur l'agroécologie et le plan écophyto en Franche-Comté :

<http://draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/>



Page 2 :
Productions
laitières



Page 3 :
Productions
animales

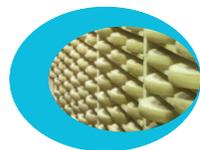


Page 3 :
Point
météo



Page 4 :
Productions
végétales





La progression du prix du lait destiné aux productions AOP ralentirait en septembre. Si sa hausse saisonnière le rapprocherait des 49 €/hl, elle est en effet un peu moins marquée que les années passées. Il serait ainsi inférieur à celui de septembre 2013 alors qu'il a connu une progression continue depuis deux ans. Les prochains mois permettront de confirmer si la moyenne annuelle du prix atteint un palier ou si cette baisse est ponctuelle.

Alors que les années passées le prix du lait non destiné aux AOP variait peu entre novembre et décembre, en 2014 il chuterait de 5% en un mois. Estimé à 38,6 €/hl, il serait alors inférieur de 5% au prix de décembre 2013. Il reste néanmoins supérieur de 3% à sa moyenne triennale.

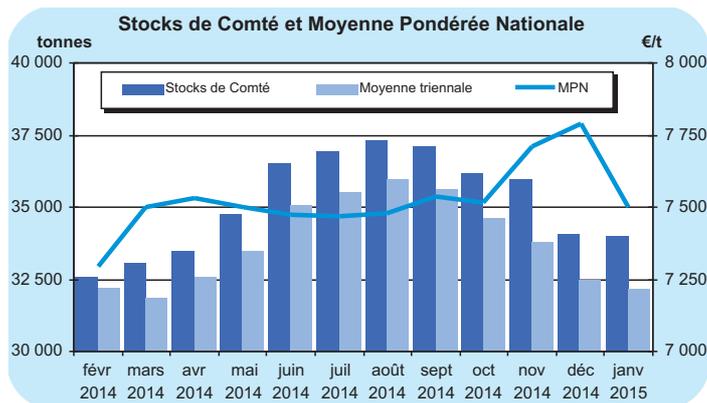
Des livraisons record en 2014

Comme pour les autres mois de l'année, les livraisons de lait franc-comtois sont supérieures de 7% à leur moyenne triennale en décembre. Ce sont ainsi plus de 12,3 millions d'hectolitres qui ont été livrés en 2014, soit un million de plus qu'en 2013. La collecte laitière des établissements francs-comtois suit la même tendance, avec 930 000 hl en décembre.

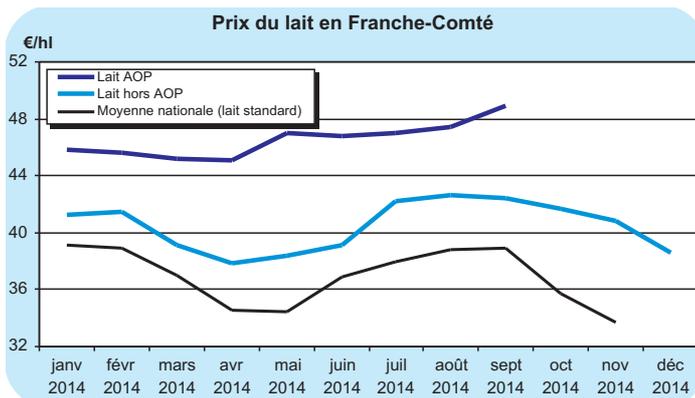
Malgré cette bonne collecte, la production de Comté est limitée compte-tenu du nombre de plaques vertes encore disponibles pour la fin de campagne. Avec 4 300 tonnes, la production de décembre est inférieure de 8% à celle de 2013. Cette période étant favorable aux ventes de Comté, les stocks diminuent, en conservant toutefois un niveau plus élevé que l'année précédente (+ 7% par rapport à décembre 2013). Ces stocks se stabilisent en janvier. Après le pic

Production de fromage (tonnes)	Décembre 2014	Evolution 2013/2014	Cumul sur 12 mois	Moyenne quinquennale
Comté	4 340	-8,0%	62 640	55 355
Emmental	987	+29,3%	11 766	17 662
Morbier	887	+3,1%	10 218	9 123
Raclette	1 025	-2,7%	10 392	9 604
Gruyère	111	-28,4%	1 729	2 387
Mont d'or	840	+2,7%	4 798	4 578
Total	8 190	-2,1%	101 543	98 709

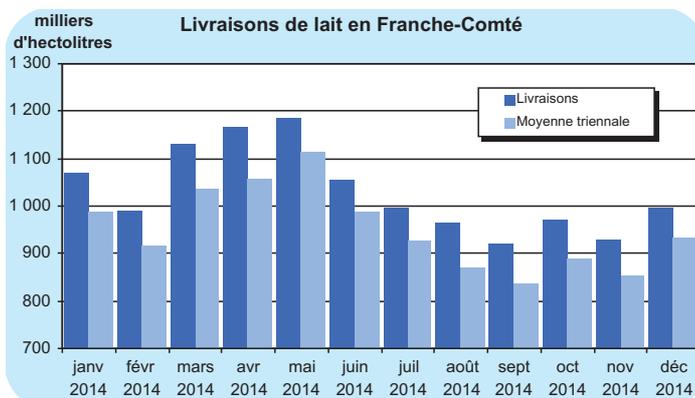
Source : Agreste - Enquêtes mensuelles laitières



Source : CIGC



Source : Agreste - Enquêtes mensuelles laitières



Source : Agreste - Enquêtes mensuelles laitières

saisonnier de fin d'année, le prix du Comté retrouve en janvier son niveau d'octobre, avec 7 500 €/t.

Avec la reprise saisonnière, la production d'emmental est estimée à près de 990 tonnes en décembre. Si cette hausse mensuelle est bien plus marquée qu'en 2013, elle est conforme aux variations habituelles sur cette période. Le second semestre 2014 montre une légère reprise de la production régionale d'emmental, après une année 2013 au plus bas. Le cumul annuel est inférieur d'un tiers à la moyenne des 5 années précédentes.

Morbier et raclette au coude à coude

En progression depuis plusieurs années, la production de Morbier rattrape celle du fromage à raclette, avec plus de 10 000 tonnes en 2014. Les volumes de Morbier sont stables en fin d'année, supérieurs de 10% à leur moyenne quinquennale. Sujette à des variations saisonnières parfois très marquées, la production de fromage à raclette a baissé de 21% entre octobre et novembre, avant de remonter à plus de 1 000 tonnes en décembre.

Après une campagne 2013/2014 exceptionnelle en matière de volumes, le Mont d'Or est pénalisé par un hiver relativement doux. Avec 3 600 tonnes produites entre août et décembre, ce début de campagne renoue avec les volumes fabriqués lors de la même période de 2012.



Filières animales

En janvier, plus de 2 100 tonnes de carcasses de porcs sont sorties des abattoirs francs-comtois. Il s'agit du plus gros volume des dernières années. Ce dynamisme s'explique par les nombreuses promotions sur la viande porcine en ce début d'année. Dans ce contexte, le prix de ces carcasses poursuit sa baisse. Avec 1,34 €/kg en Franche-Comté, leur prix est inférieur de plus de 10 centimes à sa moyenne quinquennale.

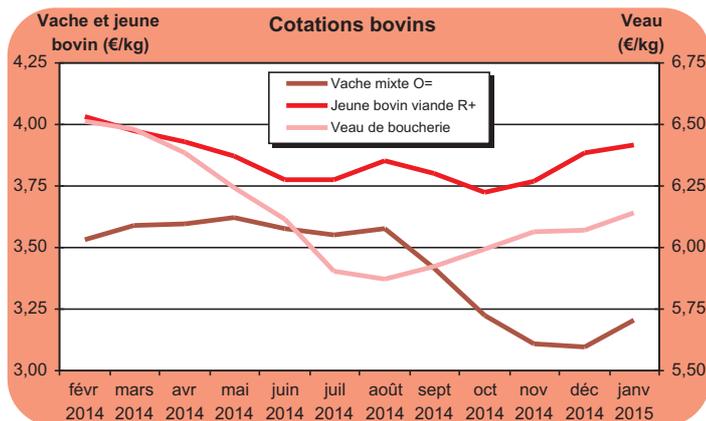
Impactés par une production importante et par l'embargo russe qui se poursuit, les cours du porc subissent une baisse généralisée dans toute l'Europe. Pour tenter de les faire remonter, l'Union européenne vient d'instaurer, pour début mars, une aide au stockage privé. Il s'agit de financer aux opérateurs le retrait du marché et le stockage sur plusieurs semaines de produits carnés, le but étant que l'offre soit plus en adéquation avec la demande. Les établissements franc-comtois ne devraient pas être concernés par cette mesure.

Le prix des carcasses bovines remonte doucement

Les abattages de gros bovins sont stables dans la région entre décembre et janvier, toujours supérieurs aux volumes de 2013. Au niveau national, l'offre en vache laitières de réforme correspond à la demande. Pour autant et à l'inverse de la France, les cotations de vaches mixtes augmentent de 3,5% en janvier en Franche-Comté. Elles s'établissent alors à 3,20 €/kg.

Les cotations régionales des veaux de boucherie progressent également en janvier. En effet, les veaux Montbéliard de qualité sont recherchés au niveau national et l'offre insuffisante tend à faire remonter les prix. L'abattage progresse pourtant en Franche-Comté, mais les volumes de janvier sont inférieurs de 8% à leur moyenne quinquennale.

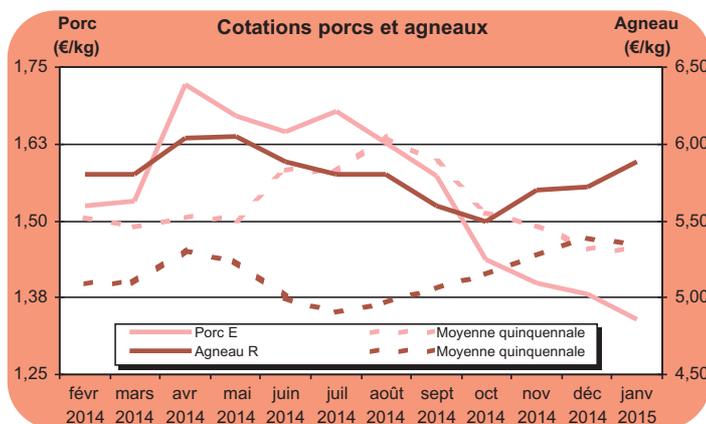
Les abattages d'agneaux et de chevaux baissent chacun de plus d'un quart en janvier. Le prix régional des carcasses d'agneaux gagne 16 centimes par kilo entre décembre et janvier.



Source : FranceAgrimer

Abattages (tonnes équivalent carcasse)	Janvier 2015	Evolution 2014/2015	Cumul sur 12 mois	Moyenne quinquennale du cumul
Gros bovins	1 185	+9,9%	12 568	10 988
Veaux	182	+4,3%	1 969	2 168
Porcins	2 109	+1,5%	21 098	20 039
Ovins	34	-0,3%	600	601
Equidés	103	-23,2%	1 318	800
TOTAL	3 621	+3,3%	37 655	34 697

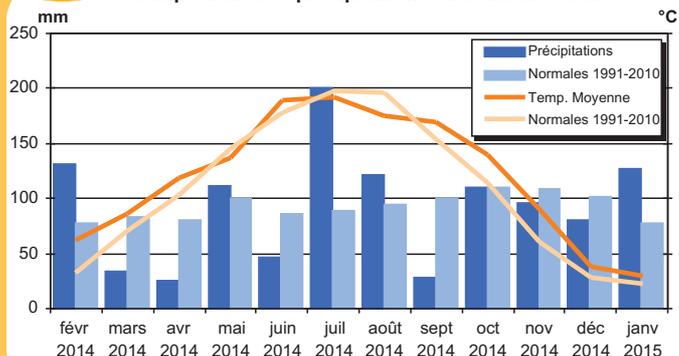
Source : Agreste - DIFFAGA



Sources : FranceAgrimer, Franche-Comté Elevage

Point météo

Températures et précipitations en Franche-Comté



Source : Météo France

Si la première quinzaine de janvier reste douce pour la saison, les températures retrouvent ensuite des valeurs plus hivernales. Les températures maximales moyennes quotidiennes sont ainsi inférieures aux normales saisonnières sur la deuxième partie du mois. Avec 3°C en moyenne sur le mois, elles sont encore supérieures aux normales.

En parallèle, l'insolation est inférieure de moitié aux normales. Le soleil se montre moins d'une heure au total sur la dernière semaine de janvier.

Les précipitations sur la région sont quant à elle supérieures de 60% aux normales de saison sur l'ensemble du mois. Besançon enregistre ainsi plus de 150 mm de pluie en janvier, contre 80 mm en moyenne sur la période 1991-2010. Le temps est plus sec en février, avec très peu de précipitations en début de mois et un retour du soleil.

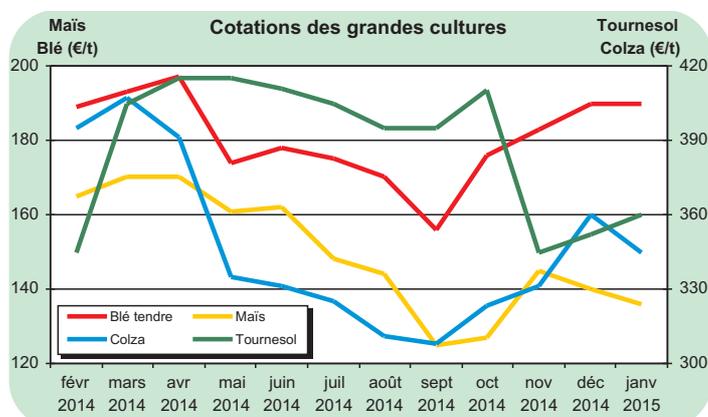


Filières végétales

Le prix du maïs franc-comtois perd 4 € par tonne en un mois, pour s'établir à 136 €/t fin janvier. Le maïs français fait en effet face à la concurrence de l'Ukraine, plus compétitive, sur les marchés. Le prix du pétrole en baisse diminue par ailleurs la demande en bio-carburants, augmentant les stocks mondiaux de maïs.

Des débouchés toujours incertains pour le blé

En Franche-Comté, le prix du blé est stable en janvier. La faiblesse de l'euro est encore bénéfique aux exports des céréales européennes en ce début d'année. La taxe à l'export instaurée par la Russie libère également de nouveaux marchés. Mais le blé meunier français, trop pauvre en protéines, ne correspond pas toujours aux critères des pays importateurs, notamment autour de la Méditerranée. Heureusement, les importants stocks de blé français restent compétitifs en Egypte,



Source : La France Agricole

Semis (hectares)	Surface 2015	Evolution 2014/2015	Moyenne triennale
Blé tendre d'hiver	67 390	+9,6%	63 702
Seigle	1 150	-15,8%	1 487
Orge d'hiver	29 590	+12,7%	25 962
Orge de printemps	-	-	-
Avoine d'hiver	140	-65,0%	340
Avoine de printemps	-	-	-
Maïs grain	-	-	-
Triticale	5 400	-4,9%	6 242
Colza d'hiver	29 650	-0,5%	29 580

Source : Agreste - situation mensuelle

qui accepte un taux de 13,5% d'humidité au lieu de 13% habituellement. De leur côté, les exports français d'orge fourrager sont tournés vers la Chine, très demandeuse.

Protéagineux : la demande est satisfaite

La forte demande chinoise en protéines est satisfaite par une production mondiale importante de soja. Dans ce contexte, les cours du soja reculent, entraînant avec eux ceux du colza. Après un rebond en décembre, les cours du colza baissent à nouveau en janvier. En Franche-Comté, le colza est vendu 345 € la tonne en janvier, contre 360 €/t en décembre (-4%).

Le marché des oléiques bénéficie quant à lui de la baisse des exports russes et ukrainiens. Le prix du tournesol poursuit donc son rebond amorcé en décembre. Avec 360 €/t pour la région, il reste cependant en dessous du prix des années passées à la même période.

Actualité du mois

Des portails internet pour le plan Ecophyto

Dans le cadre du plan Ecophyto, le Ministère de l'Agriculture a mis en place le portail EcophytoPIC :

<http://agriculture.gouv.fr/ecophytopic>.

Il a pour objet de sensibiliser les professionnels du secteur agricole au sujet de la Protection Intégrée des Cultures et ainsi de faire évoluer les pratiques vers une réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Il est constitué d'une plateforme transversale et de plateformes par filières, rassemblant informations et réglementation. Il aborde à la fois les méthodes de lutte en protection des cultures, les notions de surveillance, les outils d'aide à la décision, la formation, l'innovation et la recherche, ainsi que la notion d'approche système.



Signe que le thème de l'agroécologie intéresse les agriculteurs, des projets privés voient également le jour. C'est ainsi que l'association Farre (Forum des agriculteur responsables et respectueux de l'environnement) vient de lancer une « boîte à outils » en ligne : <http://www.boitagri.com/>.

Il fournit des fiches techniques par type de production et par thématique d'action (entretien du sol, maladie, ravageurs, etc.). Ces fiches restent succinctes, mais renvoient vers d'autres sources d'information. Le site propose également des espaces d'échange entre agriculteurs.

Service Régional de l'Information Statistique et Economique

191, rue de Belfort
25043 BESANÇON Cedex
Tél : 03 81 47 75 50

Agreste : la statistique agricole

DRAAF Franche-Comté

Directeur : Jean-Luc LINARD

Directeur de la publication : F. VIPREY
Rédaction G. HEYDORFF - D. CROZIER
Composition : M.C. PETIT-MAIRE

Dépôt légal : à parution

ISSN : 1623-524X

Prix France : 4,50 €

Mél : srise.draaf-franche-comte@agriculture.gouv.fr

Site internet : <http://draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/>

Rédaction achevée le 27 février 2015